

## L'héritage de l'antique dans l'art européen

Journée d'étude dans le cadre du séminaire transversal sur  
« les usages de l'analogie » de « l'Équipe de Recherche sur l'Antiquité d'hier  
à aujourd'hui : Survie, Mémoire, Enjeux » (ERASME), sous le patronage de  
l'Institut d'Études Doctorales de l'Université de Toulouse II-Le Mirail  
(vendredi 28 janvier 2000)<sup>1</sup>

Pascal-François BERTRAND  
Professeur d'Histoire de l'art moderne à l'Université  
de Pau et des Pays de l'Adour

À la mémoire de Sir Francis Haskell, disparu quelques jours avant cette journée d'étude, dont les travaux sur la fortune de l'antique ont marqué durablement toute une génération d'historiens.

En invitant six chercheurs à participer à une journée d'étude consacrée à l'héritage de l'antique, notre intention était des plus modestes. Elle visait à faire découvrir à de jeunes doctorants un domaine de la recherche, auquel tout historien de l'art se trouve confronté à un moment ou à un autre de sa carrière. Comme le champ de la réflexion est très vaste, qu'il ne s'agissait pas d'en dresser un panorama complet en un aussi petit nombre de con-

---

<sup>1</sup> Pour ouvrir la journée, j'ai invité notre collègue Philippe Sénéchal, maître de conférences à l'Université de Paris IV, pour deux raisons. La première, car Philippe est un des rares spécialistes français des questions relatives à la fortune de l'antique ; il est aussi directeur de la collection « Références art » du Livre de Poche et a fait paraître plusieurs ouvrages en rapport plus ou moins direct avec la question, tels que le livre de Hugh Honour sur le *Néo-classicisme*, une réunion de textes, dont un sur les collections italiennes et leur dispersion, de Sir Francis Haskell, *L'Amateur d'art*, l'étude d'Alain Schnapp sur *La Conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, et tout récemment la traduction de la magistrale somme de Richard Krautheimer, *Rome, portrait d'une ville 312-1308*. La deuxième raison pour laquelle j'ai invité Philippe est qu'il est aujourd'hui détaché auprès de l'Association de préfiguration de l'Institut National d'Histoire de l'Art, institut initié par André Chastel au début des années 1970, qui après vingt cinq ou trente ans de ténacité de la part de ses promoteurs, fonctionne effectivement depuis le déménagement de la Bibliothèque nationale de France. C'est un lieu que les chercheurs en histoire de l'art doivent connaître et fréquenter. C'est donc pour présenter l'INHA et ce qu'un chercheur de province peut attendre d'une telle institution que je l'ai invité.

tributions, il convenait d'en fixer des limites pour répondre à notre objectif. Nous avons ainsi choisi d'évoquer principalement la question de l'héritage de la sculpture antique dans l'art des Temps modernes. Faut-il rappeler que l'art ancien est fondé sur la doctrine de l'imitation et que l'on sait que cette théorie fut profondément modifiée par le culte de l'antique à partir du XVI<sup>e</sup> siècle surtout. La sculpture antique, considérée comme une des plus hautes expressions du naturalisme, était donc ce que l'on devait imiter, même si Aristote n'a jamais conseillé d'imiter des modèles (c'est l'être humain en action qui était, selon Aristote, l'objet à imiter aussi bien pour les peintres que les poètes). Cette première restriction posée, le domaine envisagé demeurait encore très large. Nous avons profité de trois récents travaux universitaires achevés ou en cours sur l'art à Toulouse durant la période considérée pour demander à leurs auteurs de réfléchir sur un exemple particulier, celui de l'art produit dans une ville de province et ses rapports avec l'antique. Cette focalisation a pour avantage d'être un facteur de cohérence. Les trois autres contributions permettent de présenter plus largement le sujet et d'aborder d'autres modes d'approche de la question.

L'intérêt porté à la sculpture antique n'a pas été l'apanage de la Renaissance, même si le fondement de ce mouvement s'appuie sur le retour à l'Antiquité. On sait que c'est à l'assimilation du patrimoine antique au moyen âge qu'est due la survie des antiques, c'est même la christianisation de celles-ci qui assura la conservation d'une partie des statues. La démarche de Laurence Cabrero-Ravel permet d'évoquer un de ces jalons posés entre l'Antiquité et la Renaissance. Dans le domaine de l'ornement, la feuille d'acanthé ou lisse envahit le chapiteau, si bien que l'on peut parler d'une véritable « renaissance » du corinthien en Auvergne au XII<sup>e</sup> siècle.

Les hommes de la Renaissance ne demandèrent pas seulement à l'Antiquité des formes ou des idées. Ils voulurent aussi retrouver un mode idéal de vie dont Cicéron ou Pline le Jeune avaient donné le modèle, l'*otium cum dignitate*, le loisir érudit avec considération ou la retraite studieuse reposant des fatigues de la ville et stimulant l'esprit par la lecture, la discussion savante et la fréquentation des œuvres d'art. À Rome, Jules II fit aménager la cour allongée du Belvédère et ses jardins en terrasses ornés de statues antiques, le Laocoon, l'Ariane, l'Apollon, le fameux Torse ; les Cesi, les Farnèse, les Médicis, les grandes familles et les humanistes possédaient leur propre collection d'antiques. Stéphane Rolet revient sur quelques uns de ces antiques, tels que l'Hercule-Commode et le Nil, sur leur histoire et surtout leurs significations ou sens de lecture, en nous livrant le témoignage précieux, mais négligé jusque-là, de Pierio Valeriano, qui vivait dans l'entourage des papes de 1509 à 1534.

La contribution de notre collègue musicologue Philippe Canguilhem porte sur l'héritage de la musique antique à la Renaissance. Elle s'arrête sur la naissance et le déclin du chant à la lyre, une tentative significative de faire revivre une pratique héritée des Grecs, alors que la plupart des autres expériences humanistes ont lieu dans le champ de la théorie musicale ou de la composition. Elle peut paraître quelque peu en marge de notre propos. Toutefois l'analyse, qui nous entraîne dans la société humaniste des lettrés et artistes qui gravitaient autour des Médicis, montre que dans ce domaine également il n'y a pas de rupture, le terme de lyre apparaît en référence à l'objet antique pour désigner un instrument de la catégorie de ceux à cordes frottées utilisés au moyen âge.